

églises, et la crypte de Saint-Irénée spécialement. Sur le premier point, nous avons le témoignage de Leydrade qui, dans sa lettre à Charlemagne, énumère les églises détruites qu'il a rétablies ; elles se bornent à deux, celles de Saint-Nizier et de Sainte-Marie. Quant à Saint-Jean, Saint-Paul, Sainte-Eulalie, Saint-Pierre, et au monastère royal de l'Ile-Barbe, il avait pu se borner à des réparations. Sans doute, on ne peut induire de ce texte que les Barbares n'avaient renversé, de fond en comble, que les deux églises désignées, mais seulement que la destruction, par eux commencée, de certains édifices religieux, n'avait pas toujours été complète. Pourquoi la crypte de Saint-Irénée n'aurait-elle pas été de ce nombre et ne serait pas demeurée intacte par cela qu'elle aurait été comme ensevelie sous les ruines de l'église supérieure ? Ce n'est là, objectera-t-on, qu'une conjecture, je l'accorde ; mais voici ce qui change cette conjecture en certitude.

Si les Sarrasins, ou tel autre peuple barbare, avaient détruit la crypte de Saint-Irénée, par un sentiment de haine fanatique, ils n'auraient certainement pas laissé debout les autels qui contenaient les précieux restes de notre second évêque et ceux de deux autres martyrs illustres, saint Epipode et saint Alexandre, que saint Grégoire de Tours y avait vénérés au VI^e siècle. Comment, dès lors, en 1410, le cardinal Pierre de Turey, délégué *ad hoc* par le Pape, eût-il pu relever, avec la plus grande pompe, et en présence de nombreux témoins, ces mêmes reliques dont il décrit minutieusement l'état au moment de la reconnaissance qu'il en faisait ? Supposer qu'en 868, date à laquelle on prétend que saint Remy reconstruisit notre édifice souterrain, il aurait substitué d'autres ossements à ceux que les barbares avaient fait disparaître, serait une injure à la mémoire d'un évêque auquel l'église a décerné les honneurs qu'elle rend